



**Fiche de données de sécurité**  
**Préparé conformément à HPR (SOR**  
**/ 2015-17)**

## 1. Identification de la substance / mélange et de la société / entreprise

<b>1.1</b>	<b>Identificateur de produit</b>	NC06A3NL	<b>Date de Révision:</b>	02/21/2023
	<b>Nom du produit:</b>	THERMO-LAG 3000- SP PART A GREY Z700	<b>Date de remplacement :</b>	03/14/2019
<b>1.2</b>	<b>Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées</b>	Composant de peinture multicomposant - usage industriel.	<b>Numéro de version :</b>	Aucune information
<b>1.3</b>	<b>Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité</b>			
	<b>Importateur:</b>	Carboline, a Division of RPM Canada, a General Partnership 200 Confederation Parkway, Unit 2 Concord, Ontario L4K 4T8 Phone:(800) 263-3112		
	<b>Fabricant:</b>	Carboline Global Inc. 2150 Schuetz Road St. Louis, MO USA 63146  Informations Réglementaire / Techniques Contact Carboline Technical Services at 1-800-848-4645		
	<b>Fiche technique produite par:</b>	Schlereth, Ken - regulatory@carboline.com		
<b>1.4</b>	<b>Numéro d'appel d'urgence:</b>	CHEMTREC +1 703 5273887 (Appels hors des Etats Unis d'Amériques)		

## 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Dangereux pour l'environnement aquatique, chronique, catégorie 2  
 Irritation oculaire, catégorie 2  
 Liquide inflammable, catégorie 3  
 Toxicité de la reproduction, catégorie 2  
 Irritation cutanée, catégorie 2  
 Sensibilisation de la peau, catégorie 1

## 2.2 Éléments d'étiquetage

### Symbole(s) du produit



### Mention d'avertissement

Attention

### Produits chimiques nommés sur l'étiquette

MELAMINE, toluène, triacrylate de triméthylolpropane, produit de réaction: bisphénol-a-épichlorhydrine, résines époxydiques

### Mentions de danger

Liquide inflammable, catégorie 3	H226	Liquide et vapeurs inflammables.
Irritation cutanée, catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Sensibilisation de la peau, catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Irritation oculaire, catégorie 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité de la reproduction, catégorie 2	H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Dangereux pour l'environnement aquatique, chronique, catégorie 2	H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### PHRASES DE PRÉCAUTION

P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P284	Porter un équipement de protection respiratoire.
P302+352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+351+338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P333+313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P391	Recueillir le produit répandu.
P403+233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

### 2.3 Autres dangers

Aucune information

#### Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Le produit ne répond pas aux critères de PBT/VPvB conformément à l'annexe XIII.

## 3. Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Substances Dangereuses

<u>Nom selon EEC</u>	<u>Einec No.</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>%</u>	<u>Classifications</u>
----------------------	------------------	----------------	----------	------------------------

produit de réaction: bisphénol-a- épichlorhydrine, résines époxydiques	500-033-5	25068-38-6	25 - <50	H315-317-319-411	Aquatic Chronic 2, Eye Irrit. 2, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1
MELAMINE	203-615-4	108-78-1	10 - <25	H361	Reprrrrand 2
MELAMINE PYROPHOSPHATE	239-590-1	15541-60-3	10 - <25	H319	
dioxyde de titane	236-675-5	13463-67-7	2.5 - <10		
toluène	203-625-9	108-88-3	2.5 - <10	H225-304-315-319-332-335-336 -361-370-412	Acute Tox. 4 Inhalation, Aquatic Chronic 3, Asp. Tox. 1, Eye Irrit. 2, Flam. Liq. 2, Repr. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 1, STOT SE 3 NE, STOT SE 3 RTI
triacrylate de triméthylolpropane	239-701-3	15625-89-5	2.5 - <10	H315-317-319-335-400-410	Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1, Eye Irrit. 2, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, STOT SE 3 RTI

No.-CAS	Facteurs M
25068-38-6	0
108-78-1	0
15541-60-3	0
13463-67-7	0
108-88-3	0
15625-89-5	0

**Remarques:** CAS n ° 25068-38-6 identifié comme CAS n ° 1675-54-3, CE n ° 216-823-5 sous l'enregistrement de la portée  
CAS No 13463-67-7: Note 10

**Informations Complémentaires:** Le texte des instructions de danger GHS indiqué ci-dessus (le cas échéant) est indiqué à la section 16.

## 4. Premiers secours

### 4.1 Description des mesures de premiers secours

**En cas d'inhalation:** Donner de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle si nécessaire. Déplacer la personne à l'air frais. Si des signes/symptômes persistent, requérir une assistance médicale.

**En cas de contact avec la peau:** En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes en retirant les vêtements et chaussures contaminés. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

**En cas de contact avec les yeux:** Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

**En cas d'ingestion:** Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un médecin ou le centre de contrôle anti-poison.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Nocif en cas d'ingestion. Irritant pour les yeux et la peau. Risque de dommages importants aux poumons (par aspiration). L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Toxique pour les organismes aquatiques.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible relativement aux essais cliniques et au suivi médical. Le cas échéant, on trouvera l'information toxicologique à la section 11.

Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont:

Gaz carbonique, Produit Chimique Sec, Mousse, Brouillard d'eau

**Dangers inhabituels du feu et de l'explosion:** Liquide inflammable. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent s'éloigner du lieu de travail avant de s'enflammer/avant un retour de flamme vers la source des vapeurs. Veiller à une ventilation adéquate. Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité. Porter des chaussures avec semelles conductrices.

**Pour des raisons de sécurité à ne pas être utilisées:** Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune information

### 5.3 Conseils aux pompiers

Procédures spéciales de lutte contre les incendies: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau. Inflammable.

Équipement spécial de protection contre les incendies: Aucune information

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Enlever toute source d'ignition. Pour éviter l'ignition des vapeurs par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la terre. Porter un équipement de protection individuel. Équipement de protection individuel, voir section 8.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Éviter que le produit arrive dans les égouts.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section 13)

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune information

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Instructions pour une manipulation sûre:** Conserver les conteneurs secs et hermétiquement fermés pour empêcher l'absorption d'humidité et la contamination. Préparer la solution de travail comme indiqué sur l'(les) étiquette(s) et/ou la notice d'emploi. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Avant des opérations de transfert, contrôler que tout l'équipement est mis à terre. Ne pas utiliser des outils qui peuvent provoquer des étincelles. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux, ni mettre en contact avec la peau ou les vêtements. N'utiliser qu'avec une ventilation/protection personnelle adéquate. Se laver à fond après manipulation.

**Mesures de protection et d'hygiène:** À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

**CONDITIONS A EVITER:** Chaleur, flammes et étincelles.

**Conditions de stockage:** Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver dans un endroit sec et bien ventilé, à l'écart de sources de chaleur, d'ignition et de la lumière du soleil direct.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Le mélange et l'application à être conformes aux fiches techniques.

## 8. Contrôle de l'exposition - Protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition selon INRS (US)

<u>Nom</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>ACGIH TWA</u>	<u>ACGIH STEL</u>	<u>ACGIH Ceiling</u>
produit de réaction: bisphénol-a-épichlorhydrine, résines époxydiques	25068-38-6	N/E	N/E	N/E
MELAMINE	108-78-1	N/E	N/E	N/E
MELAMINE PYROPHOSPHATE	15541-60-3	N/E	N/E	N/E
dioxyde de titane	13463-67-7	10 mg/m3	N/E	N/E
toluène	108-88-3	20 ppm	N/E	N/E
triacylate de triméthylolpropane	15625-89-5	N/E	N/E	N/E

<u>Nom</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>OSHA PEL</u>	<u>OSHA STEL</u>
produit de réaction: bisphénol-a-épichlorhydrine, résines époxydiques	25068-38-6	N/E	N/E
MELAMINE	108-78-1	N/E	N/E
MELAMINE PYROPHOSPHATE	15541-60-3	N/E	N/E
dioxyde de titane	13463-67-7	15 MGM3	N/E
toluène	108-88-3	200 ppm	560 MGM3, 150 PPM
triacylate de triméthylolpropane	15625-89-5	N/E	N/E

**Conseils supplémentaires:** Veuillez consulter les limites d'exposition réglementaires pour le personnel qui sont applicables dans chaque pays. Certains composants peuvent ne pas avoir été classés en vertu du règlement CLP UE.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Protection personnelle

**Protection respiratoire:** Dans le but d'éviter l'inhalation des brouillards de pulvérisation et des poussières de ponçage, le port d'un appareil de protection respiratoire est requis durant ces travaux. N'utiliser qu'avec une ventilation pour maintenir les concentrations au-dessous des valeurs indicatives d'exposition données dans ce document. L'utilisateur doit contrôler et mettre en place une surveillance des niveaux d'exposition pour s'assurer que toutes les personnes sont au-dessous des valeurs indicatives. En cas de doute, ou si on ne peut pas assurer une surveillance, utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par l'Etat ou par le gouvernement fédéral. Pour les revêtements à l'état liquide contenant de la silice, et/ou si aucune valeur limite d'exposition n'est indiquée ci-dessus, les appareils de protection respiratoire alimentés en air ne sont en général pas exigés.

**Protection des yeux:** Lunettes de sécurité avec protections latérales.

**Protection des mains:** Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Gants imperméables. Demander des informations sur la perméabilité des gants au fournisseur. Vêtement léger

de protection

**AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION:** S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

**INGÉNIERIE DES SYSTEMES DE CONTROLE:** Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Appearance:	Viscous, Grey Liquid
Etat Physique	Liquide
Odeur	Solvant
Seuil d'odeur	N / D
pH	N / D
Point de fusion / point de congélation (°C)	N / D
Point d'ébullition / plage (° C)	201 F (94 C) - 601 F (316 C)
Flash Point (°C)	95F (35C)
Taux d'évaporation	Plus lent que l'éther
Inflammabilité (solide, gaz)	Non determine
Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosion	1.1 - 12.7
Pression de vapeur, mmhg	N / D
Densité de vapeur	PLUS LOURD QUE L'AIR
Densité relative	Non determine
Solubilité dans / Miscibilité avec l'eau	Negligeable
Coefficient de partage: n-octanol/water	Non determine
Température d'auto-inflammation (°C)	Non determine
Température de décomposition (°C)	Non determine
Viscosité	inconnue
Propriétés explosives	Non determine
Propriétés oxydantes	Non determine

### 9.2 Autres informationsFR

Contenu COV G / L:	64
Gravité spécifique (g / cm3)	1.26

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucun risque de réactivité connu dans des conditions normales de rangement et d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

**10.4 CONDITIONS A EVITER**

Chaleur, flammes et étincelles.

**10.5 Matières incompatibles**

Oxydants forts.

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>), fumée dense et noire.

## 11. Informations toxicologiques

**11.1 Information sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë:**

LD50 oral: N / D

Inhalation LC50: N / D

**Irritation:** Irritation des yeux et irritation cutanée, catégorie 2

**Corrosivité:** inconnue

**Sensibilisation:** Sensibilisation de la peau, catégorie 1

**Toxicité à doses répétées:** inconnue

**Cancérogénicité:** inconnue

**Mutagénicité:** inconnue

**Toxicité pour la reproduction:** Toxicité de la reproduction, catégorie 2

**STOT-exposition unique:** Aucune information

**STOT-exposition répétée:** Aucune information

**Danger d'aspiration:** Aucune information

Si aucune information n'est disponible ci-dessus sous toxicité aiguë, les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont tabulées ci-dessous:

<u>No.-CAS</u>	<u>Nom Chimique</u>	<u>LD50 oral</u>	<u>Derme LD50</u>	<u>Vapor LC50</u>	<u>Gas LC50</u>	<u>Dust / Mist LC50</u>
25068-38-6	produit de réaction: bisphénol-a-épichlorhydrine, résines époxydiques	11400 mg/kg, rat, oral	23000 mg/kg, dermal, rabbit	>20 mL/kg skin, sensitizer	Aucune information	Aucune information
108-78-1	MELAMINE	3161 mg/kg, oral, rat	Non disponible	3248 mg/m <sup>3</sup> 8 Hr, Inh, Rat	0.000	0.000
15541-60-3	MELAMINE PYROPHOSPHATE	>5000 mg/kg, oral, rat		Non disponible	0.000	0.000
13463-67-7	dioxyde de titane	25000 mg/kg, oral (rat)	Aucune information	Aucune information	Aucune information	Aucune information

108-88-3	toluène	5000 mg/kg rat oral	12267 mg/kg, dermal, rabbit	8000 ppm/4 hrs, rat, inhalation	Aucune information	Aucune information
15625-89-5	triacylate de triméthylolpropane	5000 mg/kg, oral, rat	5170 mg/kg, dermal, rabbit	Non disponible	0.000	0.000

**Informations****Complémentaires:**

Aucune information

## 12. Informations écologiques

**12.1 Toxicité:**

EC50 48HR (Daphnia):	inconnue
IC50 72HR (algues):	inconnue
LC50 96HR (poisson):	inconnue

**12.2 Persistance et dégradabilité:** inconnue**12.3 Potentiel de bioaccumulation:** inconnue**12.4 Mobilité dans le sol:** inconnue**12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:** Le produit ne répond pas aux critères de PBT/VPvB conformément à l'annexe XIII.**12.6 Autres effets néfastes:** inconnue

<u>No.-CAS</u>	<u>Nom Chimique</u>	<u>EC50 48hr</u>	<u>IC50 72hr</u>	<u>LC50 96hr</u>
25068-38-6	produit de réaction: bisphénol-a-épichlorhydrine, résines époxydiques	2.1 mg/l (daphnia)	11 mg/l (algae)	1.3 mg/l (fish)
108-78-1	MELAMINE	Aucune information	Aucune information	Aucune information
15541-60-3	MELAMINE PYROPHOSPHATE	Aucune information	Aucune information	Aucune information
13463-67-7	dioxyde de titane	Aucune information	Aucune information	Aucune information
108-88-3	toluène	6 mg/l (Daphnia magna)	12.5 mg/L (Algae)	5.8 mg/L (Fish)
15625-89-5	triacylate de triméthylolpropane	Aucune information	Aucune information	Aucune information

## 13. Considérations relatives à l'élimination

**13.1 Méthodes de traitement des déchets:** Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.



## 14. Informations relatives aux transports

14.1	Numéro UN	UN 1263
14.2	Désignation officielle de transport de l'ONU	Paint
	Nom technique	N/A
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	3
	Danger d'expédition subsidiaire	N/A
14.4	Groupe d'emballage	III
14.5	Dangers pour l'Environnement	Marine Pollutant: Yes (Epoxy Resin)
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	inconnue
	EMS-NO.:	F-E, S-E
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	inconnue

## 15. Informations réglementaires

### 15.1 Règlement / législation sur la sécurité, la santé et l'environnement pour la substance ou le mélange:

#### REGLEMENTS NATIONAUX :

Numéro d'enregistrement des produits du Danemark:	inconnue
Code de Mal danois:	inconnue
Danish MAL Code - Mélange:	Non disponible
Numéro d'enregistrement du produit suédois:	inconnue
Numéro d'enregistrement des produits Norvège:	inconnue
Classe WGK:	Non disponible

### Règlement fédéral américain: comme suit -

#### CERCLA - Catégorie Sara Hazard

Ce produit a été passé en revue selon les catégories de risque de l'EPA promulguées sous les sections 311 and 312 de la modification de Superfund et de l'acte de réautorisation de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes :

Flammable (gases, aerosols, liquids, or solids), Reproductive toxicity, Skin Corrosion or Irritation, Respiratory or Skin Sensitization, Serious eye damage or eye irritation

#### Sara Section 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujettes aux exigences de déclaration prescrites par l'article 313 du titre III de la Superfund Amendment and Reauthorization Act de 1986 et 40 du CFR (Code of Federal Regulations) partie 372.

<u>Nom Chimique</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>%</u>
toluène	108-88-3	4.5

**Loi sur le contrôle des substances toxiques:**

Si ce produit est exporté des États-Unis, les composants chimiques indiqués ci-dessous sont assujettis aux exigences de déclaration prescrites par l'article 12(B) de la loi TSCA :

Aucun composant TSCA 12 (b) n'existe dans ce produit.

**Règlements internationaux: comme suit -****\* DSL canadien:**

Tous les composants chimiques figurent sur le relevé. (DSL)

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour ce substance / mélange par le fournisseur.

**16. Autres informations****Texte pour les déclarations de danger GHS indiquées dans la section 3 décrivant chaque ingrédient:**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Raisons de révision**

Aucune information

Les informations et recommandations que contiennent ce document sont présumées correctes et présentent la meilleure information disponible actuellement. Mais Carboline ne garantit pas que les informations et recommandations présentées dans cette fiche soient absolument corrects et suffisantes. Carboline ne peut pas assurer que toutes les mesures de sécurité sont contenues dans ce document, ni que d'autres mesures ne peuvent pas être prises dans des circonstances qui varient.